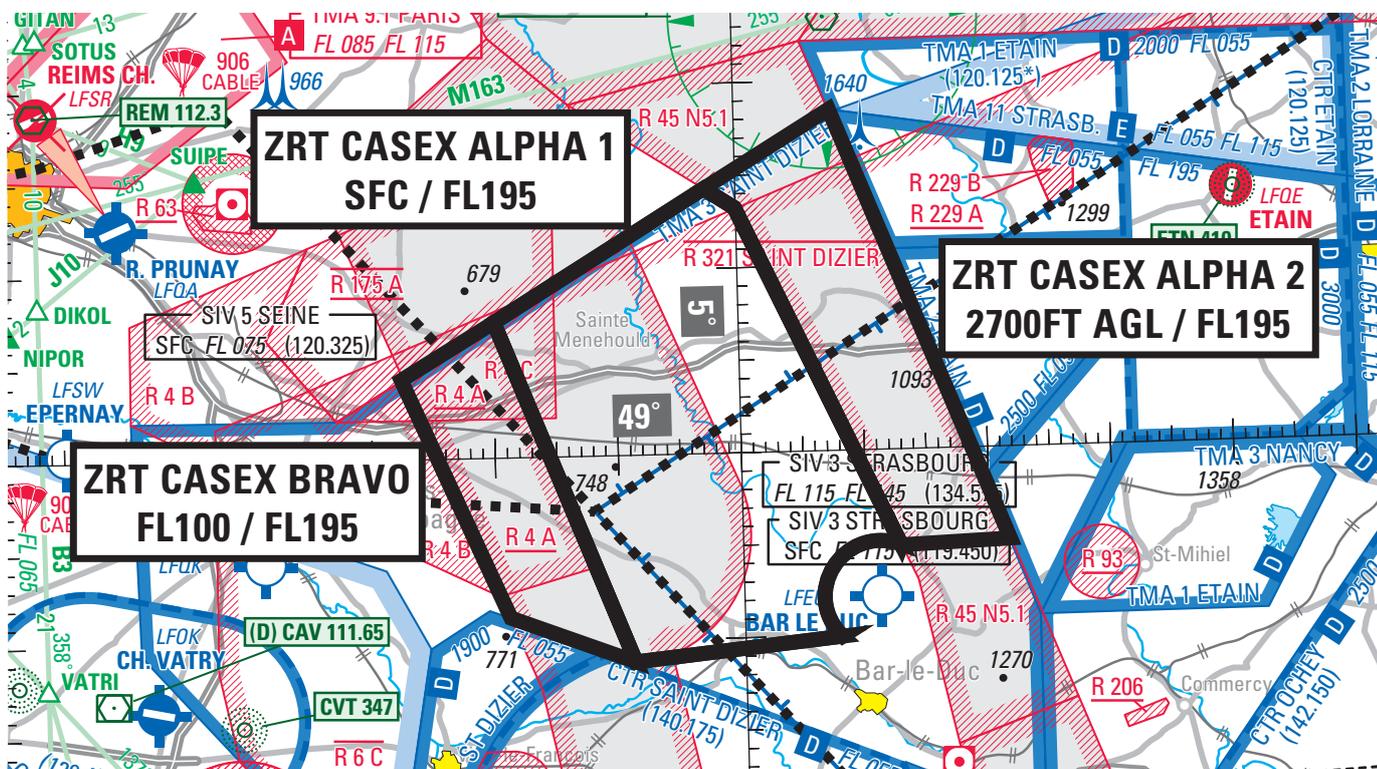


Objet : Création de 3 zones réglementées temporaires (ZRT) pour exercice CASEX RAPSECOURT dans la région de Bar-le-Duc

En vigueur : Du 09 au 11 mai 2017

Lieu : FIR : Paris LFFF, Reims LFEE - AD : Saint Dizier Robinson LFSI, Verdun Sommedieu LFGW, Bar-Le-Duc Les Hauts-de-Chée LFEU



ACTIVITE

Exercice régional mettant en œuvre un grand nombre d'aéronefs de combat français et étrangers avec simulations de passes de tir à très basse, basse et moyenne altitude nécessitant la mise en œuvre de trois zones réglementées temporaires (ZRT) dans la région de Rapsécourt / Sainte-Ménéhould. Ces ZRT englobent une partie des zones : LF-R 4 C, LF-R 69, TMA 3 SAINT DIZIER et LF-R 321.

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les parties d'espaces aériens contrôlés (TMA 3 SAINT DIZIER) avec lesquelles elles interfèrent et se substituent aux portions de zones réglementées (LF-R 4 C, LF-R 69 et LF-R 321) avec lesquelles elles interfèrent.

DATES ET HEURES D'ACTIVITE

Activables :
Mardi 09 mai 2017 : 0700-1100
Mercredi 10 mai 2017 : 0700-1100 et 1300-1700
Jeudi 11 mai 2017 : 1300-1700

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

SAINT DIZIER APP	: 134.775 MHz
ETAIN APP	: 120.125 MHz
STRASBOURG INFO	: 119.450 MHz
STRASBOURG APP	: 134.575 MHz
PARIS INFO	: 125.700 MHz
SEINE INFO	: 120.325 MHz
REIMS CTL	: 128.300 MHz
PARIS CTL	: 120.950 MHz / 131.175 MHz
RAKI (CDC Cinq Mars la Pile)	: 143.550 MHz / 317.500 MHz

GESTIONNAIRE

Escadron des Services de le Circulation Aérienne (ESCA) de Saint-Dizier.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM, contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec ces missions après autorisation de l'organisme gestionnaire,
- les aéronefs ayant reçu une autorisation du gestionnaire.

SERVICES RENDUS

CAM : Les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus dans les ZRT par l'organisme gestionnaire.

CAG : Dans les parties des ZRT coexistant avec les espaces aériens contrôlés, les organismes de contrôle habituels rendent, aux usagers autorisés à pénétrer, les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT CASEX ALPHA 1	ZRT CASEX ALPHA 2	ZRT CASEX BRAVO
49°07'20"N – 004°40'06.00"E 49°14'19"N – 004°57'26.70"E 49°13'15"N – 004°59'55.00"E 48°54'48"N – 005°12'47.00"E Arc anti-horaire de 3 NM centré sur 48°52'04"N – 005°11'03.00"E (ARP AD Bar-le-Duc Les Hauts-de-Chée) 48°49'57"N – 005°07'50.00"E 48°48'50"N – 004°51'02.00"E 49°07'20"N – 004°40'06.00"E	49°14'19"N – 004°57'26.70"E 49°13'15"N – 004°59'55.00"E 48°54'48"N – 005°12'47.00"E 48°55'00"N – 005°21'38.36"E 49°18'26"N – 005°07'49.00"E 49°14'19"N – 004°57'26.70"E	49°07'20"N – 004°40'06"E 48°48'50"N – 004°51'02"E 48°51'21"N – 004°41'00"E 49°04'19"N – 004°32'28"E 49°07'20"N – 004°40'06"E
SFC / FL195	2700FT AGL / FL195	FL100 / FL195

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'exercice	Pendant l'exercice
Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes, SCAA (Sous-chefferie Activités aériennes) Téléphone : 04 69 84 47 98 ou 04 69 84 47 99 PNIA : 811 942 4798 (99)	Directeur de l'exercice / Cellule Opérations du CFAA : Téléphone : 06.64.48.96.46 ou 06.64.48.49.53
Centre de Formation à l'Appui Aérien 01.451 (CFAA) Téléphone : 03.83.52.38.29 PNIA : 811.133.3829	Escadron des Services de le Circulation Aérienne (ESCA) de Saint-Dizier : Téléphone : 03.25.07.80.15 – PNIA 811.113.71.57 ou 811.113.86.14